

# Non-ingérence et nouveaux rapports de force

2 juin 2014



Salim METREF

La doctrine de la non-ingérence et de la non-intervention militaire est le meilleur investissement pour l'avenir et le meilleur rempart contre l'incertitude. Le courage n'est pas dans l'aventure mais dans l'adoption et la persistance dans le principe de précaution. La non-ingérence n'est ni une posture de repli sur soi, ni l'absence de stratégie où de vision que n'auraient pas ceux qui refusent les expéditions douteuses aux objectifs souvent inavoués. La doctrine militaire s'inspire généralement d'une autre doctrine qui elle fonde la conception que chaque état peut avoir des relations internationales et qui se déploie par le biais de la diplomatie. La non-ingérence est le respect absolu de la souveraineté des pays, de l'intangibilité de leurs frontières et du droit des peuples à gérer eux-mêmes les turbulences qu'ils traversent et à rechercher inlassablement les solutions les plus opportunes pour les franchir du mieux possible et avec le moins de dégâts. Et à respecter le rôle des institutions internationales qui lorsque leurs missions ne sont pas dévoyées peuvent aider les pays en crise à résoudre leurs conflits souvent armés grâce à des solutions politiques pacifiques et à les accompagner pour les surmonter. Mais l'ingérence et l'intervention sont toute autre chose car il s'agit là d'abus, d'agression et de viol de l'intangibilité des frontières.

Les exemples d'intervention militaire et d'ingérence qui ont fait l'actualité des deux dernières décennies ne manquent pourtant pas tout comme leurs conséquences. Si les troupes américaines, par exemple, ont quitté ou plutôt fui l'Irak tout comme d'ailleurs les français l'ont fait d'Afghanistan, ce n'est pas que sous la pression de leurs opinions respectives, généralement hostiles dès le rapatriement des premières victimes et souvent sceptiques face aux arguments développés par leurs dirigeants et ce bien que cet élément ait son importance, ni parce que leurs agendas aient été accomplis mais bel et bien sous la pression des populations autochtones qui résistent (toutes tendances confondues), se battent et refusent la présence militaire étrangère et par le nombre croissant de soldats tués. Les militaires français ont connu les mêmes déboires en Afghanistan.

La nouvelle stratégie des armées occidentales repose désormais sur le principe de zéro perte humaine obtenue même au prix de milliers de victimes civiles innocentes induites en « terre conquise » par les fameux effets collatéraux. Et l'usage criminel de drones pour assassiner des personnes jusqu'en leurs domiciles en est la meilleure illustration.

Il est désormais difficile de plaider pour une nouvelle doctrine militaire à l'aube d'une redistribution des cartes, y compris militaires, dans le monde. Nous sommes à la veille d'un chamboulement planétaire majeur. Et ces nouveaux rapports de force pourraient naître autour de l'agrégation potentielle de ces nombreux conflits qui gangrènent la planète. Les puissants de ce monde ne sont pas dupes et savent qu'il ne faut surtout pas s'auto-anéantir mais entretenir la tension, la circonscrire pour mieux « avancer ». Mais la partie n'est plus facile et les résultats escomptés ne sont plus là. Une nouvelle démonstration de ces nouveaux rapports de force en gestation induite par la situation désastreuse créée en Ukraine qui après avoir été pensée et conçue par l'Europe et les Etats-Unis, exécutée par les segments Ukrainiens les plus réactionnaires et qui a eu pour seul et unique objectif d'anéantir la Russie pour de nombreuses années a été la cinglante réponse de cette dernière qui s'en est suivie. L'annexion-réappropriation de la Crimée a constitué un défi lancé par la Russie à cette provocation qui a révélé les premières fractures dans le camp occidental qui depuis recule sur sa doctrine d'intervention en Ukraine et

même montre ses premiers signes d'affolement et de faiblesse.

La Russie et la Chine annoncent des manœuvres militaires terrestres conjointes pour 2015 et certains experts n'hésitent même pas à dire qu'elles ont pour but de ramener les Etats-Unis à un comportement plus civilisé notamment dans leur perception du monde et des relations internationales. L'entêtement de la Corée du Nord est aussi un signe fort qui ne trompe personne. Il révèle en tout les cas le rôle prépondérant que la Chine entend jouer non seulement en Asie mais aussi dans le monde et qui ne cache plus ses ambitions à conquérir le leadership mondial et pas uniquement, comme le prétendent certains spécialistes, sur le plan économique. Israël qui dispose d'un potentiel nucléaire militaire important et jouit du parapluie américain sait également que la donne mondiale est en train de changer et s'y prépare.

De nombreux observateurs sont convaincus que l'Iran maîtrise désormais aussi bien la technologie des drones, les dispositifs de lanceurs adaptés aussi bien à l'exploration de l'espace qu'à la balistique, la technologie furtive que l'enrichissement de l'uranium. Rien que cela. Et pourtant l'Iran n'appartient pas au carré sacré prédéfini des puissances militaires de ce monde. La technologie des satellites et leur utilisation pour la surveillance n'a plus de secret pour l'Inde et la Chine. Cette dernière maîtrise dorénavant la conquête de l'espace et ses dernières prouesses technologiques prouve qu'elle dépassera à moyen terme les Etats-Unis.

La désintégration de la Libye a été provoquée par l'occident tout comme l'a été l'anéantissement de Irak et l'appauvrissement de l'Afghanistan. La reconstruction de ces pays se fera par eux-mêmes lorsqu'ils dégageront les consensus nécessaires et redécouvriront les vertus de la paix civile, du dialogue et le confort que peut procurer un Etat stable dans ses fondements institutionnels. L'Algérie et son armée ne peuvent servir de supplétifs à l'accomplissement de ténébreux desseins. La puissance militaire s'accomplit et s'affirme désormais dans le renseignement, la surveillance aérienne et satellitaire des territoires et l'anticipation des frappes ennemies. Se défendre lorsqu'on est acculé ou en voie de l'être est légitime. Ce dernier élément lorsqu'il est prouvé et justifié peut constituer le seul et unique argument pouvant conduire à la dérogation exceptionnelle et extrêmement limitée dans le temps au sacro-saint principe de non-ingérence qui fonde une doctrine militaire, comme la nôtre, qui puise ses racines dans notre histoire et dont l'adaptation, mais non pas la rupture, induite par le nouveau contexte régional lourd de menaces qui nous entoure (conflits au sein de pays voisins mais aussi volonté belliqueuse de l'occident) est semble-t-il d'actualité.

Salim METREF